

Scellant universel InnoviSeal Partie B

SECTION 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	Scellant universel InnoviSeal Partie B
APPELLATION COMMERCIALE	
NUMÉRO DU PRODUIT	6100007
FAMILLE CHIMIQUE	Aucune information n'est disponible.
UTILISATION DU PRODUIT	Agent durcisseur/de réticulation/de vulcanisation. Adhésif/scellant
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Industries Ltée IKO Way Hagerstown, MD 21740 États-Unis
SITE WEB	www.iko.com/fr
NUMÉRO D'URGENCE	CANUTEC : 1 613 996-6666 (renseignements 24 heures sur 24 seulement)

SECTION 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MENTION Avertissement

D'AVERTISSEMENT

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION	Toxicité aiguë — catégorie 4 Irritation cutanée — catégorie 2 Sensibilisation cutanée — catégorie 1 Irritation oculaire — catégorie 2B Dangereux pour l'environnement aquatique (aigu) — catégorie 3 Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique) — catégorie 3
MENTIONS DE DANGER	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

CONSEILS DE PRUDENCES

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/
Se laver soigneusement après la manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés pas sortir du lieu de travail.
Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants de protection.

Ne devraient

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison/un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

En cas de contact avec la peau : laver avec beaucoup d'eau.

En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles s'enlèvent facilement. Continuer à rincer.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux.

NFPA

Santé : 2
Inflammabilité : 1
Instabilité : 0

HMIS

Santé : 2
Inflammabilité : 1
Dangers physiques : 0

SECTION 4 — PREMIERS SOINS

INHALATION

Appeler un médecin immédiatement. En cas de surexposition, déplacer la victime à l'air frais et demander des soins médicaux.

INGESTION

Rincer la bouche avec de l'eau. Boire un à deux verres d'eau, mais NE PAS provoquer de vomissements. Ne pas donner de liquide à une personne qui éprouve de la somnolence, des convulsions ou une perte de conscience. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête sous le niveau des hanches pour empêcher l'aspiration. Appeler un médecin immédiatement. Demander un traitement médical.

CONTACT CUTANÉ

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon, puis rincer abondamment.

CONTACT OCULAIRE

Rincer l'œil ouvert pendant 20 minutes sous l'eau courante. Appeler un médecin immédiatement.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

SYMPTÔMES AIGUS
ET CHRONIQUES

Aucune autre information pertinente n'est disponible

SOINS MÉDICAUX

Les symptômes d'empoisonnement peuvent survenir même après plusieurs heures; par conséquent, une surveillance médicale est nécessaire pendant au moins 48 heures après l'accident.

SECTION 5 — MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

MOYEN D'EXTINCTION

CO₂, poudre extinctrice ou pulvérisation d'eau. Lutter contre les incendies plus importants par pulvérisation d'eau.

CONSEIL POUR LA
LUTTE CONTRE
L'INCENDIE

Utiliser la pulvérisation d'eau en cas d'incendie.

PRODUITS DE
COMBUSTION
DANGEREUX

Les produits de combustion peuvent comprendre les oxydes de carbone, les oxydes d'azote et d'autres hydrocarbures.

INFLAMMABILITÉ

Sans objet

PROPRIÉTÉS :

POINT
D'ÉCLAIR

> 212 °F (100 °C)

LIMITES
D'INFLAMMABILITÉ
DANS L'AIR

Aucune information n'est disponible.

TEMPÉRATURE
D'AUTO-INFLAMMATION

Le produit n'est pas auto-inflammable.

EPI SPÉCIAUX
POUR LES
POMPIERS

Vêtements de protection et appareil de protection respiratoire.

SECTION 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS
INDIVIDUELLES,
MESURES DE PROTECTION
ET PROCÉDURES
D'URGENCE

Porter des équipements de protection individuelle. Tenir les personnes non protégées à l'écart. Veiller à ce que la ventilation soit adéquate.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

PRÉCAUTIONS
souterraines.

ENVIRONNEMENTALES

GESTION DES REJETS

Ne pas laisser pénétrer les égouts/les eaux de surfaces ou

Recueillir avec un matériau absorbant (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Éliminer la matière contaminée en tant que déchet conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Veiller à ce que la ventilation soit adéquate.

Consulter la section 7 pour les informations sur la manipulation sécuritaire.

Consulter la section 8 pour les informations sur les équipements de protection individuelle. Consulter la section 13 pour les informations sur l'élimination.

SECTION 7 — MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

MÉTHODE DE MANIPULATION

Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter le contact avec les yeux. Se laver soigneusement après la manipulation. Ouvrir les contenants dans une zone bien ventilée et éviter de respirer les vapeurs supérieures. Empêcher la formation d'aérosols.

PRÉCAUTIONS
D'ENTREPOSAGE

Entreposer loin des agents oxydants.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

NOM CHIMIQUE	LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE		
	ACGIH VLE	OSHA PEL	NIOSH REL
Noir de carbone	3* mg/m ³ *fraction inhalable	3,5 mg/m ³	3,5* mg/m ³ *0,1 en présence d'HAP

MESURES D'AMÉNAGEMENT

Aucune information n'est disponible.

ÉQUIPEMENT DE
PROTECTION INDIVIDUELLE :

PROTECTION
RESPIRATOIRE

Utiliser des équipements de protection respiratoire homologués lorsque l'exposition atmosphérique est excessive. Consulter le fabricant du respirateur pour déterminer le type d'équipement approprié pour une utilisation donnée. Respecter les limites d'utilisation du respirateur précisées par le fabricant.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

PROTECTION DE Tablier. LA PEAU ET DU CORPS	Utiliser des gants de protection imperméables et résistants au produit (caoutchouc nitrile, caoutchouc de chloroprène, CR). Vêtements de travail protecteurs.
PROTECTION OCULAIRE	Écran facial par-dessus les lunettes de protection. Lunettes de protection avec écrans latéraux
MESURES D'HYGIÈNE	Tenir loin des produits alimentaires et des boissons. Se laver les mains avant les pauses et à la fin des travaux.
AUTRES MESURES	Des douches d'urgence et des bassins oculaires doivent être disponibles.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Liquide noir
ODEUR	Caractéristique
SEUIL OLFACTIF	Aucune information n'est disponible.
PH	Aucune information n'est disponible.
POINT DE FUSION/ POINT DE CONGÉLATION	Aucune information n'est disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION ET INTERVALLE D'ÉBULLITION	Aucune information n'est disponible.
POINT D'ÉCLAIR	>212 °F (100 °C)
TAUX D'ÉVAPORATION	Aucune information n'est disponible.
INFLAMMABILITÉ	Le produit n'est pas auto-inflammable. Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
LIMITES SUPÉRIEURES/ INFÉRIEURES D'INFLAMMABILITÉ/ D'EXPLOSIVITÉ	Aucune information n'est disponible.
PRESSION DE VAPEUR	Aucune information n'est disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR	Aucune information n'est disponible.
DENSITÉ RELATIVE	Aucune information n'est disponible.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information n'est disponible.
SOLUBILITÉ/MISCIBILITÉ DANS L'EAU :	Immiscible ou difficile à mélanger.
COEFFICIENT DE PARTAGE : N-OCTANOL/EAU	Aucune information n'est disponible.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
MASSE VOLUMIQUE	1 g/cm ³ (8,345 lb/gal)
VISCOSITÉ	Aucune information n'est disponible.
TENEUR EN SOLVANT	0,0 % de solvant organique

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ :	Aucune information n'est disponible.
STABILITÉ CHIMIQUE	Aucune autre information n'est disponible.
POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune réaction dangereuse connue. Il n'y a aucune décomposition en cas d'utilisation conforme aux spécifications.
CONDITIONS À ÉVITER	Exposition à des températures élevées.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Réaction avec les agents oxydants puissants. Réaction avec les alcools. Réaction avec les aldéhydes.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Ammoniaque. Oxydes d'azote.

SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË/CHRONIQUE	Irritant
PROBLÈMES MÉDICAUX	Aucune information n'est disponible.
EXISTANTS POUVANT ÊTRE AGGRAVÉS PAR L'EXPOSITION	



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION	La peau ou les yeux.
EFFETS SUR LA SANTÉ :	
YEUX	Les vapeurs peuvent être irritantes pour les yeux.
PEAU	Irritant pour la peau
INHALATION	Inhalation — La sensibilisation par inhalation est possible.
INGESTION	Aucune information n'est disponible.
STOT (TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES) — EXPOSITION UNIQUE	Aucune information n'est disponible.
STOT (TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES) — EXPOSITIONS RÉPÉTÉES	Aucune information n'est disponible.
CANCÉROGÉNICITÉ	Cancérogénicité du composant : Noir de carbone (1333 — 86-4) CIRC : groupe 2B NTP (National Toxicology Program) : Aucun répertorié OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration) : Aucun répertorié
REPROTOXICITÉ :	
DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE	Aucune information n'est disponible
FONCTION SEXUELLE ET FERTILITÉ	Aucune information n'est disponible
MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES	Aucune information n'est disponible

SECTION 12 — DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ	Aucune information n'est disponible.
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Aucune information n'est disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

MOBILITÉ PAR BIODÉGRADATION	Aucune information n'est disponible
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Aucune information n'est disponible
REMARQUES GÉNÉRALES	Actuellement, il n'y a pas d'évaluation écotoxicologique. Catégorie de pollution des eaux 2 (classification propre) : polluant pour les eaux. Ne pas laisser le produit atteindre l'eau souterraine, un cours d'eau ou le système d'égout. Il est dangereux de boire l'eau même si seules de petites quantités s'écoulent dans le sol.

SECTION 13 — CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

RECOMMANDATIONS SUR L'ÉLIMINATION	Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas permettre au produit d'atteindre le système d'égout. Doit être traité de manière particulière en respectant les règlements officiels. L'élimination doit être effectuée conformément aux règlements officiels.
-----------------------------------	---

SECTION 14 — INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU : DOT, ADN, IMDG, IATA	Non réglementé
DÉSIGNATION	Non réglementé.
OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU : DOT, ADN, IMDG, IATA	
CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT : DOT, ADN, IMDG, IATA	Sans objet
GROUPE D'EMBALLAGE : DOT, IMDG, IATA	Aucune information n'est disponible
RISQUE ENVIRONNEMENTAL	Sans objet.
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR LES UTILISATEURS	Sans objet.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

TRANSPORT EN VRAC Sans objet.
SELON L'ANNEXE II DE LA
MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC

RENSEIGNEMENTS Aucune information n'est disponible
SUPPLÉMENTAIRES OU
SUR LE TRANSPORT

RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU Non réglementé.

SECTION 15 — INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 313 (listes des produits chimiques toxiques particuliers) :
Aucun des ingrédients n'est répertorié.

TSCA (Toxic Substances Control Act) :
Les composants de ce produit ne figurent pas dans l'inventaire du TSCA ou en sont exemptés.

Proposition 65
Veuillez communiquer avec le fournisseur pour obtenir plus d'informations concernant la Proposition 65 à propos de ce produit.

(LIS) Liste intérieure des substances du Canada
Tous les composants de ce produit sont sur la LIS (Liste intérieure des substances du Canada) ou sont exemptés de ses exigences.

Catégories de cancérogénicité

EPA (Environmental Protection Agency) Aucun des ingrédients n'est répertorié.

VLE (Valeur limite d'exposition établie par l'ACGIH) 1333 — 86-4 Noir de carbone A4

MAK (Concentration maximale en milieu de travail, abréviation allemande) 1333 — 86-4
Noir de carbone 3B

NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health) 1333 — 86-4 Noir de
carbone

Règlements nationaux :

Catégorie de pollution pour les eaux : Catégorie de pollution des eaux 2 (classification propre) :
polluant pour les eaux. Évaluation de la sécurité chimique : Aucune évaluation de la sécurité
chimique n'a été réalisée.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 2593

Scellant universel InnoviSeal Partie B

SECTION 16 — AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS 27 janvier 2021

REPLACE LA FS/FDS DE (nouveau)

PRÉPARÉE PAR Service de SSE

INFORMATIONS GÉNÉRALES 1 888 766-2468

SITE WEB www.iko.com/fr

AUTRES INFORMATIONS/ DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Lire la présente fiche de données de sécurité avant de manipuler ou d'éliminer ce produit.

Les consignes de sécurité pour ce produit sont fournies pour aider nos clients concernant les questions de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons pris des mesures raisonnables pour nous assurer que les méthodes d'essai et les sources de ces données sont exactes et fiables; nous ne donnons cependant aucune garantie, explicite ou implicite, concernant leur exactitude. Puisque les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et nous déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages découlant de la manipulation, de l'entreposage, de l'usage ou de l'élimination du produit, ou y étant associés.